

1. Objectifs

¹Nous voulons contribuer à maintenir et à améliorer les moyens d'existence économiques dans les régions de montagne en Suisse. Nos contributions de soutien assurent durablement des conditions de vie décentes dans les régions de montagne.

²Nous contribuons au financement de besoins modernes et spécifiques des régions de montagne tels que mobilité, eau, chauffage, électricité, protection contre les dangers naturels, infrastructure sociale et autres améliorations des conditions de base. Nous soutenons des projets d'infrastructure responsables, aussi bien pour de nouvelles infrastructures que pour la conservation de la valeur d'infrastructures existantes.

2. Prestations

¹Nous soutenons exclusivement des communes et des collectivités de droit public ou privé. Nous ne soutenons pas de personnes privées. Nos prestations sont constituées de contributions financières. Nous apportons notre soutien là où une aide est nécessaire. Les coûts résiduels supportables doivent être pris en charge par l'auteur de la demande. Nos prestations soutiennent en premier la population des régions de montagne.

²La réalisation de projets de grande envergure peut également être soutenue financièrement par nos soins, en complément à un soutien d'autres organes publics et/ou organisations privées.

3. procédure

¹Nous fournissons nos prestations de soutien exclusivement en Suisse.

²Le comité d'alpinfra approuve les prestations financières sur proposition du secrétariat. Celui-ci évalue les demandes individuellement, selon des critères définis. Pour chaque projet, le secrétariat nomme un collaborateur qui accompagne sa réalisation et déclenche le versement de la contribution.

4. Nos collaboratrices et nos collaborateurs

¹Nous effectuons nos tâches avec des collaborateurs/trices exerçant leur activité à titre principal ou accessoire.

² Nous travaillons de manière efficace, consciencieuse et professionnelle.

5. Finances

Nous finançons notre activité de soutien par les contributions annuelles du compte de haute montagne du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles. Nous ne faisons pas de collecte de fonds.